TAG
Top Actu du Golf

DÉCEMBRE 2024

NEWSLETTER # 32

ACTU DU MOIS

- Les 24 et 31 décembre : le golf vous accueille de 9h à 16h
- Les 25 décembre et 1er janvier : le golf est fermé.
- Toute l'équipe vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

PARCOURS D'HIVER

- **Les départs** seront protégés tout l'hiver. Pour cela, différentes aires de départ sur tous les trous du parcours sont créées dans l'optique de laisser les zones au repos. Ces nouveaux départs avancés permettent de ne pas trop altérer le jeu.
- **Les greens** seront tondus 2 fois par semaine et roulés les 5 autres jours pendant tout l'hiver. L'emplacement des trous changera régulièrement pour ne pas piétiner une même zone trop longtemps. Pour rappel, quand les greens sont gelés, nous mettons en place des greens d'hiver pour protéger les zones trop fragiles.
- **Fairways** : les jardiniers effectuent quand cela est possible des opérations d'aération en profondeur. Quand les fairways sont gelés ou détrempés, il est recommandé de faire rouler les chariots sur les chemins ou dans le rough.
- **Circulation** : les chariots peuvent être momentanément interdits à la circulation sur l'ensemble des fairways si les conditions météorologiques sont trop dégradées. Nous conseillons d'utiliser les chemins du 1 au 9 ainsi que les bandes de rough sur les trous du retour. Quant aux voiturettes, elles doivent circuler sur les chemins du 1 au 9 et sont interdites sur les trous du retour.

HUMOUR GOLFIQUE

« L'une des raisons pour lesquelles un pro vous conseille de baisser la tête c'est pour que vous ne le voyez pas rire. »

Phyllis DILLER (humoriste américaine)

PARCOURS

Le gel, quel impact pour nos golfs ?

Nous pouvons distinguer 2 types de gels : la petite gelée blanche, qui ne fait que blanchir la feuille du gazon mais qui laisse le sol souple, et la gelée plus profonde, qui non seulement gèle la feuille, le collet du gazon et le sol sur des profondeurs parfois importantes, formant un ensemble dur et compact.

Dans le cas de la petite gelée blanche, toute circulation sur les gazons devrait être interdite jusqu'à disparition complète du givre car l'effet du piétinement ou du roulement sur la feuille gelée occasionne une cassure et une nécrose de celle-ci. Nombreux d'entre vous ont surement déjà vu des traces de pas ou de roues noircir sur des greens et des fairways.

Dans le cas de la gelée plus profonde, même si le gel est profond et qu'aucune trace de dégâts n'est visible, les risques de détériorer les surfaces sont malgré tout réels. En effet, les dégâts ne sont pas visuels mais agronomiques. La compaction du sol créée par le piétinement des zones de drapeaux va ralentir le dégel, apporter un excès d'eau et augmenter le risque de maladies.

Sans oublier que le dégel s'effectue toujours de la surface vers la profondeur, rendant impraticables les surfaces jusqu'au dégel complet.

ÉLAGAGE

Les agents de la ville de Brive (Espaces Verts et Golf) et ceux du SIAV (Syndicat Intercommunal de l'Aménagement de la Vézère) ont nettoyé les fairways des trous 6 et 7 pour permettre la reprise du jeu. Les arbres les plus dangereux et les plus fragiles du ruisseau seront élagués ou abattus dans un second temps.
La reprise du jeu sur le parcours classique 18 trous sera possible avant la fin de l'année.

NOUVEAUTÉ ABONNEMENTS 2025

La ville de Brive est affiliée avec l'association sportive CAB Golf à la Fédération Française de Golf, ce qui lui permet :

- de recevoir des compétitions ;
- une homologation du parcours.

En 2023, la FFG a voté (à 90%) une réforme statutaire rendant obligatoire **la prise de licence** pour les **pratiquants abonnés** d'un golf. Si le propriétaire refuse, la FFG n'homologue plus les terrains et aucune compétition ne peut avoir lieu.

À partir de janvier 2025, **la souscription (ou le renouvellement) d'un abonnement** au golf est donc conditionnée par **la présentation de la licence FFG de l'année en cours.**

La prise de licence peut se faire :

- sur le site du CAB Golf , cabgolf@orange.fr ;
- au bureau de l'association CAB Golf ;
- sur le site de FFG.

DU CÔTÉ DU CAB GOLF

Pensez à votre licence 2025

En rejoignant notre association, vous aurez accès à une communauté de passionnés qui partage votre amour du golf.
Que vous soyez joueur expérimenté ou novice curieux, vous trouverez chez nous un environnement chaleureux et stimulant.

Alors, pourquoi ne pas franchir le pas et nous rejoindre? Ensemble, nous pouvons faire de chaque partie de golf une expérience inoubliable. Venez découvrir tout ce que notre association peut vous offrir et devenez membre dès aujourd'hui.

Pour adhérer à notre association ou prendre une licence, venez nous rencontrer au bureau de l'association du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ou visitez notre site internet https://www.golfdebrive.com sur la page "Actus" ou sur https://payasso.fr/cab-golf/licences-cotisations

TARIFS 2025

ABONNEMENTS	"PASS" annuel	"PASS" 6 mois	1 er Abonnement BRIVE
Individuel	1 230 €	670 €	735 €
Couple	1 845 €	1 000 €	1 102 €
- 30 ans	495 €	270 €	294 €
- 18 /étudiants	250 €	135 €	148 €
Handigolf	620 €	335 €	367 €

LOCATION Chariots		LOCATION Voiturettes	
Manuel	3 €	9 trous	25 €
Electrique/9 trous	10 €	18 trous	35 €
Electrique/18 trous	14 €	Abonnés 9 trous	20 €
		Abonnés 18 trous	27 €

GREENFEES BRIVE	Basse saison	Haute saison
18 trous	41 €	47 €
Couple	65 €	75 €
- 30 ans	25 €	28 €
- 18 /étudiants	17 €	20 €
9 trous	29 €	34 €

GREENFEES HORS BRIVE	Basse saison	Haute saison
18 trous	43 €	52 €
Couple	68 €	83 €
- 30 ans	26 €	31 €
- 18 /étudiants	18 €	22 €
9 trous	33 €	38 €

Jetons			
à l'unité (18 balles)	1 €	Sachet de 12	10 €

Vos photos, votre expérience, vos témoignages sur notre parcours peuvent paraitre dans nos prochaines Newsletters
Contactez-nous au 05 55 87 57 57 ou golfdebrive@brive.fr